

Refuser la privatisation Amplifier la mobilisation !

■ La fédération Sud-PTT était reçue le 9 septembre par Mme Lagarde, Ministre de l'Economie et Mr Luc Chatel, Ministre de l'Industrie ■ S'ils sont restés plus qu'évasifs sur le calendrier («on a le temps») et sur le contenu précis du projet («il existe plusieurs hypothèses, rien n'est encore arrêté»), ils ont justifié le projet d'ouverture du capital ■ Ne laissons pas faire !

Besoin d'argent, pour quoi faire ?

Les ministres ont repris l'argument de Jean-Paul Bailly selon lequel La Poste a besoin d'argent. La somme de 3 à 3,5 milliards est évoquée. Mais, comme le Président de La Poste, ils restent très discrets sur l'utilisation qui serait faite de cette manne. La première question apportée consiste à dire qu'elle servira à financer la modernisation des centres de tri. Cette réponse est irrecevable, cette « modernisation » est budgétisée depuis 2004 et Cap Qualité Courrier. On nous dit également que La Poste aura besoin d'argent pour son développement. Mais de quel développement s'agit-il ? Du développement d'un service public de qualité ou la création d'une entreprise prédatrice ?

Le manque de réponse sur cette question laisse planer de fortes inquiétudes surtout si l'on se souvient que la politique d'achats à outrance avait creusé un déficit de 70 milliards d'euros à France Télécom.

Par ailleurs, si La Poste a besoin de fonds pour pérenniser et développer le service public, l'ouverture du capital n'est pas la réponse. D'une part, on ne nous fera pas croire que le service public sera financé par des actionnaires privés. D'autre part, chaque année l'Etat laisse plus de 800 millions d'euros d'ardoise à La Poste au titre des missions de service public non compensées. Que l'Etat paie ce qu'il doit et le service public postal bénéficiera des moyens de financement !

Pas une privatisation ? Mon œil !

Pour tenter de rassurer le personnel et les usagers, les ministres ont repris l'argument selon lequel il ne s'a-

git en aucune manière d'une privatisation. De plus, ils s'appuient sur la constitution (un service public national appartient à l'Etat) pour enfoncer le clou. Cette hypocrisie impose deux objections.

D'une part, dès l'instant où le capital d'une entreprise est ouvert, la rentabilité financière devient le principal critère de l'entreprise au détriment des missions de service public et du personnel : la recherche du profit maximal pour verser des dividendes aux actionnaires.

D'autre part, France Télécom et Gaz de France, eux aussi des services publics nationaux, ont vu la participation de l'Etat descendre en dessous des 50 %. Il ne viendrait à personne l'idée de nier que la distribution de gaz est un service public national. En 2004, Mr Sarkozy, alors ministre de l'économie jurait la main sur le cœur que l'Etat détiendrait au moins 70 % du capital d'EDF et de GDF. Cette obligation était d'ailleurs inscrite dans la loi votée à cette date. Dès 2005, une nouvelle loi modifiait cette disposition : «L'Etat détient plus du tiers de Gaz de France ». Maintenant, Gaz de France est privatisée, mariée à Suez et Jean-Paul Bailly vient de faire son entrée à son conseil d'administration !

L'ouverture du capital, c'est la privatisation à court terme.

Pour Sud-PTT, il est urgent de développer dans La Poste et auprès des populations un large mouvement d'opinion, reposant sur un large débat public et débouchant sur un référendum sur l'avenir du service postal.

Refusons la privatisation, le 23 septembre, toutes et tous en grève !

Le 9 septembre 2008



FEDERATION SYNDICALE
des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Envergues 75020 PARIS
Tél 01 44 62 12 00 / Fax 01 44 62 12 34

www.sudptt.fr /
sudptt@sudptt.fr